

Animateur, responsable de la vie sociale

Le ou la responsable de la Vie Sociale conçoit, développe, organise et conduit des projets d'animation visant à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des personnes en prenant en compte leur environnement. Il coordonne la vie sociale entre les personnes âgées accueillies, leurs familles, les professionnels et les intervenants.

Le poste est situé à Marcillé-Robert (30 minutes de Rennes), à l'EHPAD Résidence de l'Etang, dans un cadre exceptionnel. L'établissement compte 91 places dont un accueil de jour de 6 places et une unité Alzheimer de 28 lits.

L'équipe est composée d'une équipe de direction (directrice, médecin coordonnateur, psychologue, responsable des soins, responsable de l'accueil, responsable des ressources humaines, responsable de la vie sociale, responsable pôle logistique), d'une ergothérapeute, d'un responsable maintenance, de 6 infirmières et d'aide soignantes, d'agents de service hospitaliers et d'agents hôteliers. La cuisine est faite sur place par le service restauration et le linge est géré par la blanchisserie au sein de la résidence. Les professionnels travaillent en tenues civiles et travaillent selon la philosophie de l'Humanitude.

Consultez notre site internet www.residencedeletang.fr

Les activités du postes sont de recenser les données (spécificités culturelles, centre d'intérêts,...) et déterminer les axes d'intervention ; élaborer le projet d'action socioculturelle selon les orientations de la structure ; mettre en place les actions et en effectuer le suivi ; proposer au public le programme des activités ; organiser et animer des séances d'échanges avec le public (commission menus, conseil de la vie sociale...) ; communiquer et échanger des informations sur le bilan des activités, les propositions au sein de l'équipe ou auprès de partenaires ; coordonner les actions ; suivre et analyser les données d'activité de la structure et proposer des axes d'évolution ; suivre un budget animation ; coordonner l'activité d'une équipe professionnelle et bénévole ; accueillir les nouveaux résidents et leurs familles ; participer aux projets d'(accompagnement personnalisés.

L'activité de ce métier s'exerce en contact avec les personnes âgées et leurs familles en relation avec de multiples interlocuteurs : animateurs, travailleurs sociaux, équipe soignante, bénévoles, élus, professeurs des écoles, éducateurs, etc.

Elle peut impliquer des déplacements et un éloignement du domicile de plusieurs jours (sorties, séjours vacances) ainsi que des adaptations d'horaires selon les besoins.

Le /la responsable de la vie sociale doit bien connaître le public accueilli, connaître les techniques de conduite de réunion et de communication.

Il lui sera demandé d'analyser des données et de justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine (rapport d'activité), concevoir, piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétence, conduire un projet individuel, définir et

utiliser les techniques et pratiques adaptées à son métier, établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence, évaluer la satisfaction des résidents / des familles / des personnels, évaluer le degré d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes, organiser / animer des activités spécifiques à son domaine de compétence pour des résidents, des personnels/des groupes, stimuler les capacités affectives, intellectuelles, psychomotrices et sociales d'une personne, travailler en équipe / en réseau.

Les Savoir – Faire comportementaux attendus :

- Travailler en équipe avec des professionnels de formation et de cultures professionnelles différentes.
- Prendre en compte la personne, dans une action collective et dans une démarche d'intervention sociale avec un accompagnement individualisé des publics en situation d'isolement social.
- Coordonner des projets d'animation en prenant en compte les caractéristiques des publics en situation de handicap, de dépendance voire d'exclusion
- Conduire des actions de formation auprès d'autres professionnels et de bénévoles.

La prise de poste sera favorisée par un travail en commun avec la responsable actuelle pendant 15 jours si possible.

Expérience obligatoire

Diplôme souhaitable : brevet professionnel ; diplôme d'état ; DUT, licence.

15 jours travail en commun avec la responsable vie sociale actuelle.

A pourvoir le 22 juin 2022.